

## 8 Suisse

# A Prilly, le municipal Ihsan Kurt jette l'éponge

**VAUD** Suspended pour son comportement jugé violent envers le syndic, le municipal socialiste renonce à se représenter en 2026, tout en contestant toujours la décision devant le Tribunal fédéral

RAPHAËL JOTTERAND

Après des mois de bataille juridique, le municipal Ihsan Kurt a annoncé qu'il ne se représentera pas à Prilly pour les élections communales de mars 2026. L'élu socialiste a été suspendu de ses fonctions par le Conseil d'Etat vaudois pour avoir eu, selon l'arrêt de la Cour de droit administratif et public (CDAP), un comportement violent lors d'un échange mouvementé autour de l'organisation du 1er Août avec le syndic Alain Gilliéron. Il avait notamment traité son collègue de «dictateur», de «sale facho» et lui avait dit: «Les descendants d'Hitler ne peuvent pas me donner la leçon de la démocratie.»

### Le soutien de son parti

Niant avoir eu cette attitude, Ihsan Kurt a immédiatement fait recours. Celui-ci a été rejeté par la CDAP. L'homme de 56 ans confirme au *Temps* avoir déposé un nouveau recours, auprès du Tribunal fédéral cette fois. Malgré son envie de «rétablir la vérité», l'élu a décidé de ne pas rempiler. «Je suis fatigué et je souhaite préserver ma santé et ma vie

privée, indique-t-il. Je me suis engagé pour une commune plus démocratique mais j'ai remarqué qu'à Prilly, il y a une seule personne qui gouverne depuis vingt-cinq ans et qui s'oppose à tout changement. Il est très difficile de faire avancer les projets.»

Ihsan Kurt a été élu en 2021 et a hérité du dicastère des Finances. Les choses se sont crispées pour lui fin 2024, lorsqu'il a rompu la collégialité en appelant à refuser le budget 2025. A la suite de cet épisode, il avait renoncé aux Finances et se limitait désormais à la Jeunesse et aux Affaires sociales. Il tient à remercier son parti pour le soutien sans faille dans cette affaire et précise qu'il ne démissionne pas pour autant de son poste. Il est actuellement suspendu jusqu'au 31 décembre.

Le Parti socialiste de Prilly et Indépendants de gauche (PSIG) ne s'est jamais distancié de son municipal. Jeudi soir, dans un communiqué, la section prenait acte du choix d'Ihsan Kurt de ne pas se représenter, tout en questionnant la prise de position de la CDAP: «Nous notons que cette décision s'appuie principalement sur un incident pris isolément, sans examiner de manière approfondie le contexte global de la situation. Les tensions au sein de la municipalité de Prilly, présentes depuis plusieurs années, auraient mérité une analyse plus complète.» ■

### EN BREF

#### La CDIP se mobilise pour l'enseignement précoce d'une deuxième langue nationale

Les élèves de Suisse doivent se familiariser tôt avec une deuxième langue nationale et les différentes cultures régionales du pays, selon la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique. «La Suisse est une nation fondée sur une volonté politique commune. A ce titre, elle se doit d'investir dans la cohésion nationale», souligne l'institution dans une déclaration publiée vendredi à l'issue de son assemblée annuelle à Lucerne. Le texte insiste sur la nécessité de renforcer les activités d'échange entre régions linguistiques. Et souligne que l'enseignement des langues est l'une des conditions pour maintenir la compétitivité de la Suisse. Tous les élèves doivent bénéficier d'un enseignement de qualité, y compris pour ce qui est des langues nationales et de l'anglais, précise la CDIP. ATS

### MAIS ENCORE

**Alexandre Ineichen va prendre la tête de l'abbaye de Saint-Maurice**  
Le chanoine et actuel recteur du Collège de Saint-Maurice (VS), Alexandre Ineichen, prendra la tête de l'abbaye en 2026. Son élection a été confirmée vendredi par le pape Léon XIV. L'ecclésiastique succède ainsi à Mgr Jean Scarcella, qui a renoncé à cette charge en juin. Dans un communiqué publié par l'institution, le futur abbé affirme sa volonté d'œuvrer «dans la continuité du travail de vérité engagé ces derniers mois» par l'abbaye. Le 20 juin dernier, l'institution avait reconnu ses fautes et demandé pardon aux victimes d'abus, lesquels avaient été mis en lumière dans un rapport «bouleversant». (ATS)

# «Développer l'e-voting fait partie du métier de La Poste»

**TECHNOLOGIE** Baptiste Lanoix est le nouveau responsable du vote électronique de La Poste. La solution de la régie publique est utilisée par quatre cantons et pourrait encore s'étendre dès 2026

PROPOS RECUEILLIS PAR FANNY SCUDERI, BERNE



**C'est un canal supplémentaire, offert en plus de l'urne et du vote par correspondance. Le citoyen décide selon ses préférences**

pas dépasser ces seuils, il y a un processus d'inscription.

**Les cantons auraient pu s'accorder sur l'élaboration d'un système commun, plutôt que de dépendre d'un opérateur tiers. Pourquoi La Poste s'est lancée dans ce projet?** Nous faisons le métier historique de La Poste: nous transportons des informations sensibles de façon confidentielle, sans savoir qui les a envoyées. Nous transposons notre mission de service public dans le monde digital.

### INTERVIEW

**Pourra-t-on voter de manière électronique pour les élections fédérales de 2027?** Oui, pour les cantons qui utilisent déjà le système. Pour les autres, il faut savoir que le temps d'intégration d'un nouveau canton est d'environ dix-huit mois.

**Pour quelles raisons les cantons ne peuvent-ils pas offrir à tous leurs citoyens le vote électronique?** La loi actuelle définit les conditions de la phase d'essai du vote électronique. Elle prévoit un maximum de 30% de votants électroniques dans un canton et de 10% au niveau fédéral. Pour ne

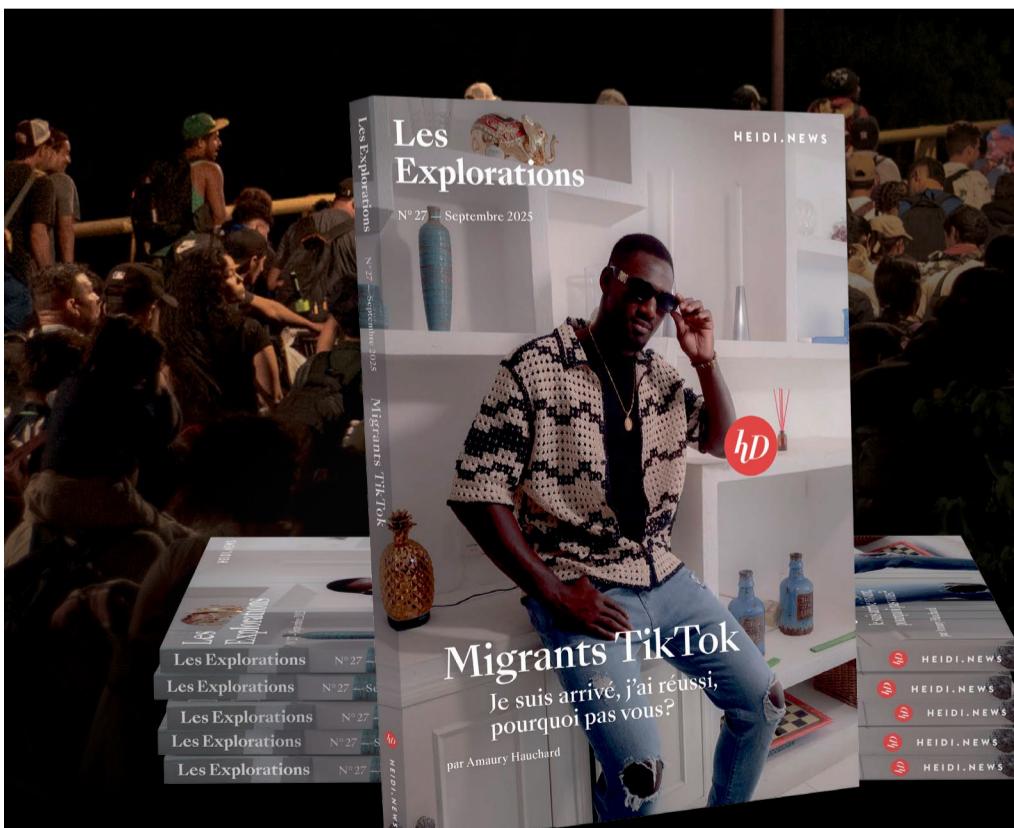
**Quelles sont les garanties de sécurité?** Elles sont très élevées, c'est une priorité absolue. Nous utilisons une méthode de vérification publique, c'est-à-dire que 100% de notre code source est public. Nous avons mis en place un programme de «bug bounty»: nous rémunérons des hackers éthiques s'ils trouvent des failles. Nous sommes prêts à payer une récompense de 250 000 francs en cas de découverte d'une importante lacune. Au total, nous avons versé près de 230 000 francs, divisés en plusieurs primes, ce qui signifie que personne n'a réussi à trouver une faille majeure dans notre système. Chaque signallement est publié sur notre site. Nous jouons la transparence à 100%.

**Existe-t-il un risque de fraude, d'usurcation du bulletin?** Non, il n'y a pas plus de risques qu'avec le vote par correspondance. Le matériel électronique et le matériel physique étant acheminés ensemble par voie postale.

**Le système est-il rentable pour La Poste?** Aujourd'hui, nous ne sommes pas encore à l'équilibre. Mais nous prévoyons de l'être dans les prochaines années en intégrant des cantons supplémentaires.

**La dernière votation sur l'identité électronique traduit une certaine méfiance envers de nouveaux services numériques. Ne craignez-vous pas que l'e-voting manque de popularité?** L'e-ID n'a rien à voir avec le vote électronique. Ce sont les cantons qui gèrent cette partie du processus. La Poste ne connaît jamais l'identité des votants. Le sondage effectué récemment par YouGov montre que 79% des Suisses sont favorables à l'introduction du vote électronique. C'est un canal supplémentaire, offert en plus de l'urne et du vote par correspondance. Le citoyen décide selon ses préférences. Pour les Suisses de l'étranger, c'est une bonne solution: le vote par correspondance bute sur des problèmes logistiques. Et pour les personnes en situation de handicap, notamment les aveugles ou malvoyants, c'est le seul moyen de réaliser cet acte de manière autonome et dans le secret du vote. ■

PUBLICITÉ



Nouvelle enquête. Nouvelle revue!

## Migrants TikTok

Je suis arrivé, j'ai réussi,  
pourquoi pas vous ?

par Amaury Hauchard

116 pages | 7 épisodes | 2 portfolios

En vente sur [shop.heidi.news](http://shop.heidi.news)



HEIDI.NEWS